La Maison des femmes - L'Association

#ReStart

L'ASSOCIATION LA MAISON DES FEMMES de Saint-Denis

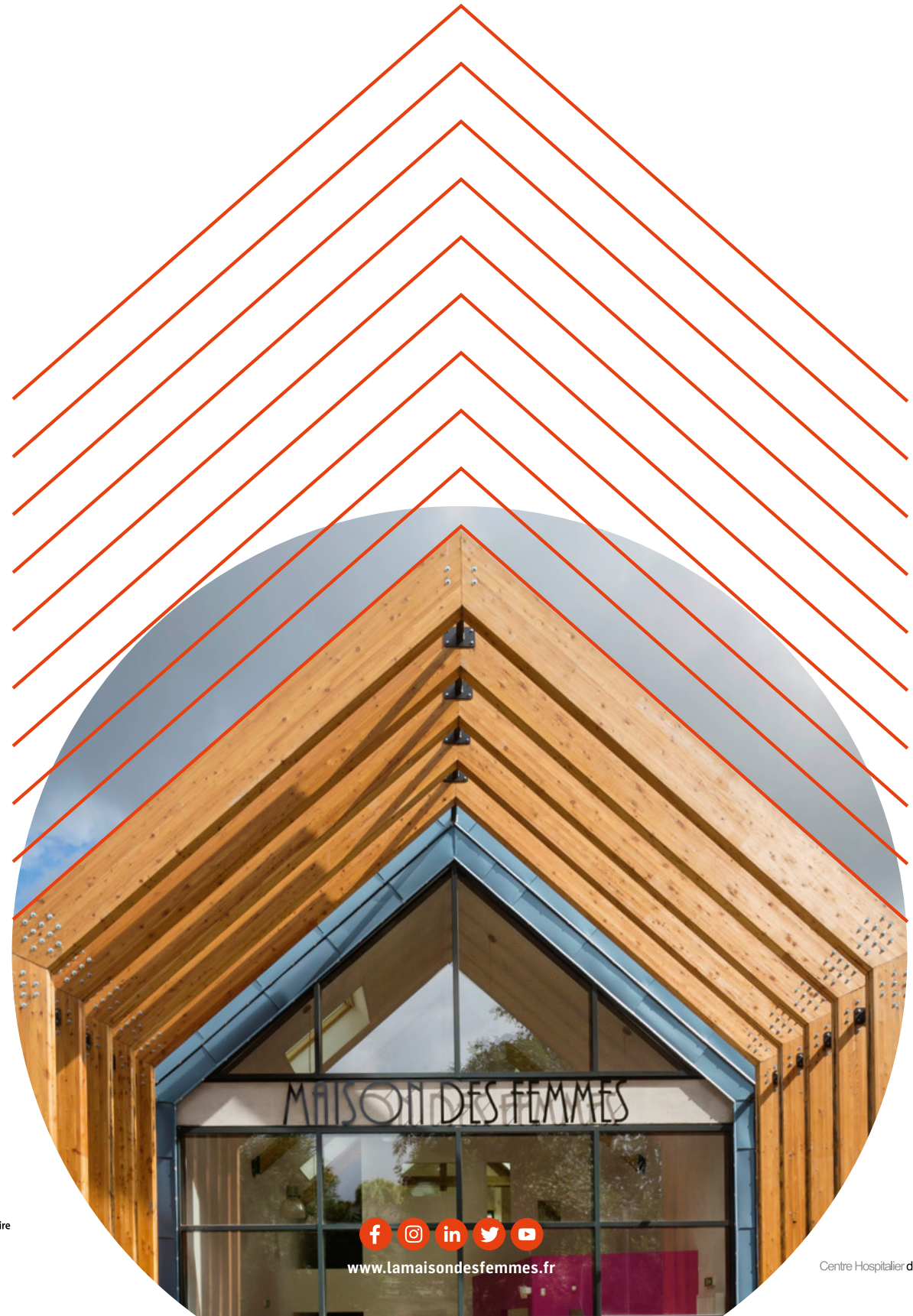

Rapport d'activité 2022

www.lamaisondesfemmes.fr

Groupement Hospitalier de Territoire Saint-Denis Gonesse Plaine de France

Centre Hospitalier de Saint-Denis

Photo tirée de la série *Les guerrières* © Alice Murillo

Ghada Hatem, fondatrice de La Maison des femmes

Très impliquée dans la vie de l'Unité de soins et sa pérennité, l'Association a vu le périmètre de son action s'enrichir progressivement.

L'équilibre financier de l'Unité reste bien sûr sa priorité, de même que la coordination des ateliers et des bénévoles qui s'y impliquent.
Mais aujourd'hui de nouvelles missions émergent, qu'elle assume avec succès tout en poursuivant ses actions de plaidoyer : former, essaimer, héberger ! Et pour accompagner au mieux le déploiement de notre modèle à l'échelon national, elle assure l'animation du réseau de professionnels ReStart, tout en s'impliquant dans le Club des mécènes.

Les rendez-vous annuels pour célébrer les droits des femmes et la lutte contre les violences qui leur sont faites sont pour nous l'occasion d'événements culturels de sensibilisation et de mobilisation qui permettent de diffuser nos principaux messages. Le 21 novembre 2022 fera date !

La fidélisation de nos mécènes et la prospection de nouveaux soutiens restent cependant des missions prioritaires car tant que les pouvoirs publics ne s'engageront pas à hauteur des besoins, la pérennité de nos structures ne sera toujours pas garantie.

Deux structures pour un même objectif

Deux documents complémentaires se partagent le récit de l'activité 2022 de La Maison des femmes de Saint-Denis, représentée par ses deux entités :
L'Unité de soins « La Maison des femmes », propose un accompagnement global aux femmes de Seine-Saint-Denis victimes de violences ou en difficulté : prise en charge somatique, psychique et psycho-sociale.
L'Association soutient financièrement l'activité de l'Unité de soins et fait rayonner son modèle. Elle s'implique également dans les domaines de la formation, de la prévention, du plaidoyer et de l'hébergement.

Soutenir une artiste engagée pour la cause des femmes

Alice Murillo choisit, dans son travail personnel, d'illustrer le combat des femmes. Nous avons souhaité offrir un espace d'expression à sa démarche qui rejoint notre mission. www.alicemurillo.fr - @alice.murillo.photo

Conception graphique Zaoum / Photo couverture : © Hervé Abbadie ; photos pages intérieures (pages 2, 7 et 15) : © Alice Murillo

> Chiffres clés 2022

Le budget de l'Association

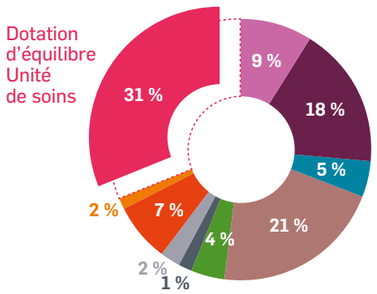

SOUTIEN UNITÉ DE SOINS :

- Soins de support et permanences : 177 000 €
- Prévention risques psycho-sociaux / vie de l'équipe : 40 000 €
- Dotation d'équilibre : 753 350 €
- Dotation exceptionnelle pour l'équilibre rétroactif des comptes 2021* : 217 437 €

- **ESSAIMAGE** et animation du collectif ReStart : 428 000 €
- **FORMATION** et **PRÉVENTION** : 113 000 €
- Centre d'**HÉBERGEMENT** Mon Palier : 512 238 €
- **COMMUNICATION** et **PLAIDOYER** : 100 000 €
- Frais de recherche de fonds : 40 000 €
- Frais de fonctionnement et autres charges : 60 940 €

* La clarification des comptes 2021, par le Centre hospitalier, a mis en évidence un différentiel de 217 437 €, apuré en 2022.

2,4 M€ C'EST LE BUDGET DE L'ASSOCIATION, DONT LA DOTATION D'ÉQUILIBRE REVERSÉE À L'UNITÉ DE SOINS (753 350 € EN 2022).

L'équipe

3,5 SALARIÉES

2 CONSULTANTES

306 HEURES DE BÉNÉVOLAT

ET

987 HEURES DE MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES (COMMUNICATION, GESTION DE PROJETS, SUIVI ADMINISTRATIF)

Essaimage

14 MAISONS DES FEMMES MEMBRES DE RESTART

Formation et prévention

31 FORMATIONS HORS LES MURS EN 2022 ONT PERMIS DE FORMER PRÈS DE **500** PROFESSIONNELS

POLICE (NATIONALE ET MUNICIPALE), ÉCOLES D'INFIRMIERS, D'AIDES-SOIGNANTS, D'AIDE À LA PERSONNE, MÉDECINS, ASSOCIATIONS, OPÉRATEURS PUBLICS, ENTREPRISES PRIVÉES, JEUNES DE L'ASE ET PROFESSIONNELS DE LA JUSTICE.

7 JOURNÉES D'ANIMATION DANS LE CADRE DE STAGES DE RESPONSABILISATION ONT PERMIS DE SENSIBILISER **80** PERSONNES PLACÉES SOUS MAIN DE JUSTICE CONDAMNÉES POUR DES VIOLENCES CONJUGALES.

Hébergement

28 JEUNES FEMMES HÉBERGÉES À MON PALIER

5 FEMMES AVEC LEURS ENFANTS ACCUEILLIES EN SITUATION D'URGENCE

Communication et plaidoyer

+ DE **30 000** ABONNÉS À NOTRE NEWSLETTER

+ DE **66 000** FOLLOWERS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

336 RETOMBÉES MÉDIAS

> Les missions de l'Association

Soutien au fonctionnement de l'Unité de soins

L'Association est un soutien essentiel de l'Unité de soins. Elle en assure l'équilibre budgétaire à travers une dotation fléchée vers le Centre hospitalier et contribue au financement de certaines activités comme les ateliers d'amélioration de l'estime de soi, les permanences ou les prises en charge psycho-corporelles. Elle est en charge de la coordination des ateliers et de la formation.

Prévention et formation

Organisme de formation certifié Qualiopi, l'Association développe un catalogue de formations adaptées à la demande, à la culture de l'entreprise ou de la structure. Ces formations sont animées par des professionnels de l'Unité de soins, des membres de l'Association et des intervenants externes.
L'Association est également sollicitée par les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP) du 93 et du 95 pour animer des stages de sensibilisation des auteurs et de lutte contre la récidive.

Plaidoyer et communication

Ces missions visent à :

- Promouvoir le modèle de prise en charge des Maisons des femmes ReStart.
- Interpeller les décideurs publics sur des sujets liés à la santé et aux droits des femmes.
- Sensibiliser le grand public à travers l'organisation d'événements culturels, la participation à des tables rondes et des interventions dans les médias et sur les réseaux sociaux.

Accompagnement à l'essaimage des Maisons des femmes au travers du collectif ReStart

La Maison des femmes coordonne le développement et l'animation du collectif de professionnels de santé, ReStart, qui regroupe les Maisons des femmes organisées sur le modèle de celle de Saint-Denis.

Hébergement

La Maison des femmes gère le Centre d'hébergement qu'elle a créé en 2021 pour ses patientes âgées de 18 à 25 ans sans enfant à charge, Mon Palier. Une assistante sociale a été recrutée pour assurer l'accompagnement social des jeunes femmes hébergées.

Mutualiser savoirs et pratiques

La Maison des femmes co-anime deux collectifs de professionnels impliqués dans la prise en charge des violences :
> Prévenir & Protéger, avec l'association Olga Spitzer, pour la prévention des violences sexuelles faites aux enfants
> Care & Share, pour partager les bonnes pratiques dans la prise en charge des mutilations sexuelles, avec l'équipe du CéMaVie de Bruxelles

« Travailler à La Maison des femmes a donné un sens à ma carrière et m'a permis d'approfondir le sens de mon engagement en santé publique. »

Violette Perrotte, Cheffe de cabinet - Ville de Saint-Denis, trésorière de l'Association

« Je ne défends aucune cause, je ne m'engage pas davantage. Je suis un simple participant, qui a poussé la porte de La Maison des femmes presque par effraction ou par hasard et qui y a trouvé un lieu utile et même nécessaire et des équipes aussi exemplaires qu' investies, attachées à faire vivre et croître un rêve difficile, exaltant et merveilleusement ambitieux, celui de tendre la main à l'autre. »

Matthieu Bourrette, Procureur de la République - TJ de Reims, membre du conseil d'administration de l'Association

> L'équipe

Une gouvernance très impliquée

Le conseil d'administration s'est réuni six fois en 2022.
Il est une ressource précieuse dans la réflexion et les décisions prises par l'Association s'agissant des recrutements, de l'organisation interne, des évolutions. Il a notamment contribué à l'élaboration des procédures au sein du collectif ReStart et de la convention avec la Direction Générale de la Police Nationale concernant le dépôt de plainte dans les Maisons des femmes ReStart. Cette convention est en attente de signature par les différents ministères impliqués.

L'équipe opérationnelle se renforce avec :

- Une chargée de projets à temps plein qui assure le suivi des missions de l'Association et notamment du collectif ReStart.
- Une consultante, chargée des relations institutionnelles, qui identifie les acteurs à rencontrer en fonction des sujets à défendre et de l'actualité politique.

> ReStart, un collectif de professionnels

Avec l'intégration de Grenoble et Orléans en 2022, le collectif ReStart, créé en mars 2021, compte aujourd'hui 14 Maisons des femmes.

De nouvelles procédures encadrent le parcours d'intégration des structures

Un protocole de candidature décrit les étapes du parcours d'intégration. Un comité d'évaluation, composé de représentants de différentes Maisons des femmes, auditionne les structures candidates. Il a un rôle consultatif auprès du conseil d'administration.
Si la structure est validée, une convention bilatérale, qui précise les règles de collaboration et comprend une charte des valeurs partagées, est signée avec La Maison des femmes de Saint-Denis.

Le Club des mécènes ReStart

Ce Club apporte un soutien financier aux nouvelles structures, dès lors qu'elles sont éligibles au soutien de l'État via le financement par la Mission d'Intérêt Général (MIG) dédiée aux violences et approuvées par le CA.
La Fondation Superbloom rejoint le cercle des mécènes, qui compte 11 entreprises ou fondations au 31 décembre : Accor, Axa France, DAPAT, Kering, Korian, L'Oréal, RAJA-Danièle Marcovici, Sanofi Espoir, Sisley-d'Ornano, Superbloom et Superga Beauty.
Quatre structures ont reçu un soutien financier du Club des mécènes : Grenoble, Versailles, Reims et Orléans.

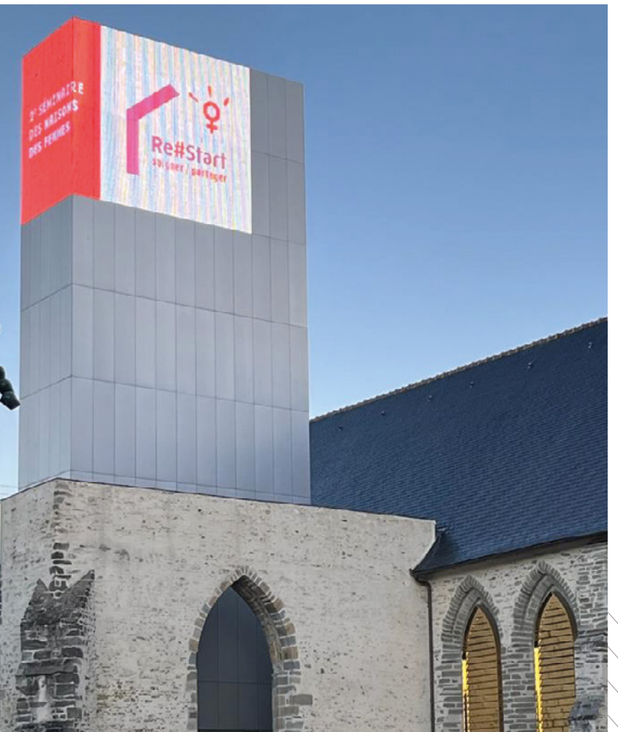

Objectifs du collectif :
> Mutualiser les compétences et les connaissances en partageant les bonnes pratiques
> Partager les données pour entreprendre des études d'impact
> Élaborer des propositions concrètes et mener des actions de plaidoyer à destination des pouvoirs publics

> Faits marquants ReStart 2022

> 18 février
Journée portes-ouvertes de La Maison des femmes Calypso (Versailles Plaisir).

> 8 mars
Signature d'une convention cadre
La Maison des femmes signe une convention cadre avec le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, afin de promouvoir la culture de l'égalité entre les filles et les garçons et de renforcer l'intervention des professionnels des Maisons des femmes du collectif ReStart en milieu scolaire sur l'ensemble du territoire. Elle s'engage avec le ministère à l'échelon national, pour former les personnels de l'Éducation nationale : cadres, personnels enseignants, personnels éducatifs et médico-sociaux.

> 26 Septembre
Pose de la première pierre des futurs locaux de La Maison des femmes Marseille Provence.

> 30 Septembre
2e séminaire annuel
Cet évènement réunit, à Rennes, 154 professionnels de santé représentant 22 Maisons des femmes existantes ou en projet. Les ministres Isabelle Rome et Agnès Firmin-Le Bodo font le déplacement.

> 13 octobre
Inauguration de La Maison des femmes de Reims, en présence de l'ensemble de ses mécènes.

> 23 novembre
Inauguration officielle de La Maison des femmes d'Orléans.

> 25 novembre
Inauguration officielle de La Maison des femmes de Grenoble.

> 25 novembre
Participation au groupe de travail créé par la DGOS
Un groupe de travail est créé par la DGOS (Direction Générale de L'Offre de Soins) sur le déploiement des Maisons des femmes et le suivi des indicateurs. La Maison des femmes de Saint-Denis y participe.

> 21 décembre
Lancement du film ReStart
La Maison des femmes de Saint-Denis lance un film inédit retraçant, à travers une minute de danse et de poésie, le parcours d'une femme dans une Maison des femmes ReStart, de sa prise en charge à sa reconstruction et son autonomie. Il sert notamment de support à une collecte de fonds sur les réseaux sociaux dont l'objectif est de soutenir l'essaimage.

« L'Éducation nationale est dans son rôle lorsqu'elle transmet à la fois des connaissances et des valeurs. Les deux sont indispensables. Soyez certains que je vais prolonger ce que vous portez, et faire en sorte que tous les élèves bénéficient des messages qui sont les vôtres. »

Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, à l'occasion de la signature de la convention cadre, le 8 mars 2022

> Le 21 novembre : soirée temps fort autour de l'éducation à la vie affective et sexuelle

Dans le cadre des interventions de La Maison des femmes auprès des collèges et lycées, les échanges avec jeunes, enseignants et directeurs d'établissement ont pointé l'urgence d'ouvrir le dialogue sur des enjeux qui laissent la majorité des adultes démunie.

UNE SOIRÉE PRÉSENTÉE PAR GIULIA FOÏS, EN MUSIQUE AVEC DES ARTISTES ÉMOUVANTES (KAZ HAWKINS, KLAIRE FAIT GRR, MATHILDA, ET BARBARA PRAVI.), RYTHMÉE PAR LES INTERVENTIONS IMPERTINENTES DE GUILLAUME MEURICE.

« Aujourd'hui, l'augmentation des contenus pornographiques non encadrés et leurs mises à disposition quasiment libres et gratuites sur des plateformes, favorisent l'exposition des plus jeunes à une réalité déformée et à des narratifs violents souvent banalisés. »

Aurélie Jean, docteure en science et entrepreneure, co-auteure de la tribune « L'éducation sexuelle est un droit toute sa vie »

#ResetEducation : porter le débat sur la place publique

Une campagne nationale s'impose, et nous avons souhaité porter ce débat lors d'une soirée, organisée le 21 novembre, qui célébrait à la fois la journée de lutte contre les violences faites aux femmes et la journée des droits de l'enfant.
L'occasion de présenter le court-métrage *Good Girl...!* et une étude exclusive : « Les Français et l'éducation à la vie sexuelle et affective ».
Près de 700 personnes étaient présentes dans la salle Jean Vilar du Théâtre national de Chaillot - Théâtre national de la danse, et de nombreux échanges très animés, tant entre les intervenants qu'avec le public, ont permis de confronter les différents points de vue.
Pour prolonger la sensibilisation, tous les éléments de notre campagne #ResetEducation ont été déclinés sur les réseaux sociaux de La Maison des femmes pendant 3 mois. 26 publications permettent de toucher près de 300 000 personnes.

Good Girl...! un documentaire pour dénoncer 100 ans d'éducation patriarcale

Conscients des progrès réalisés en un siècle sur l'éducation des filles, nous avons souhaité produire un documentaire qui retrace cette évolution porteuse d'espoir, tout en pointant la dimension ridicule et parfois désespérante de ses débuts.
Imaginé par l'équipe de La Maison des femmes, produit par Cinétévé en partenariat avec l'INA, ce film, réalisé par Mathilde Hirsch, pointe sur un ton décalé les mécanismes qui régissent l'éducation des filles depuis un siècle.
Il est repris dans de nombreux médias et fait l'objet d'un dossier spécial sur la chaîne de l'éducation Lumni.

Une enquête nationale

Nous avons également sollicité OpinionWay pour une enquête nationale dont les résultats sont édifiants et renforcent notre détermination à agir. L'étude montre que les Français sont convaincus : prévenir les violences passe par l'éducation à la vie sexuelle et affective à l'école. Le ministère de l'Éducation nationale doit prendre ses responsabilités et appliquer sans réserve la loi de 2001.

Une tribune pour alerter sur les dangers du numérique en matière de sexualité des jeunes

Préoccupés par les stéréotypes dont les réseaux sociaux et les plateformes qui diffusent du porno abreuvent les très jeunes adolescents, que ce soit autour des notions de respect (des femmes, des enfants, des homosexuels...), de consentement ou de sexualité, nous avons souhaité alerter l'opinion publique et les politiques en publiant une tribune dans le journal L'Opinion : « L'éducation sexuelle est un droit toute sa vie », par Aurélie Jean, Ghada Hatem et Michelle Dayan.

MATHILDE HIRSCH ET SOPHIE LEGOFF PRÉSENTENT LE FILM *GOOD GIRL...!*, AVANT UN DÉBAT ENTRE PROFESSIONNELS ANIMÉ PAR ISABELLE MOTROT, AVEC NAJAT VALLAUD-BELKACEM, CAMILLE AUMONT CARNEL, DR KAPOTE, TINA KIEFFER ET GHADA HATEM.

« Les Français et l'éducation à la vie sexuelle et affective pour lutter contre les violences. »

L'enquête nationale menée par OpinionWay révèle des résultats édifiants qui renforcent notre détermination à agir.

Un bilan inquiétant en matière de violences

> 37% des femmes déclarent avoir déjà vécu une forme de violences physique, psychologique ou sexuelle, dans la famille ou dans le couple

> 44% des femmes auraient peur de ne pas être crues si elles dénonçaient des violences dans leur couple

L'école, un rempart contre ces violences

> Pour 90% des parents, l'éducation à l'école est le meilleur moyen de prévenir les violences faites aux femmes

> 4 parents sur 10 d'enfants de moins de 18 ans ont peur de les choquer s'ils leur parlent de sexualité (41%)

> 1 parent sur 2 ne se sent pas en mesure de sensibiliser ses filles aux enjeux des violences sexistes et sexuelles

Mais les séances sont encore trop rares

> 6 parents sur 10 ne sont pas au courant de sessions dispensées à leurs enfants au collège / lycée

> 25% des parents d'enfants scolarisés rapportent que leurs enfants se sont déjà vu refuser des séances d'éducation à la vie sexuelle et affective dans leur école

> Des plaidoyers bien entendus

L'allongement du délai pour avorter et le déploiement des séances d'éducation à la vie affective et sexuelle, en respect de la loi de 2001, sont des sujets prioritaires de plaidoyer pour l'Association.

Le délai d'accès à l'avortement est allongé de 12 à 14 semaines

Le 23 février, le Parlement adopte définitivement la proposition de loi visant à renforcer le droit à l'avortement, initiée par Albane Gaillot. C'est la fin d'un long processus entre l'Assemblée nationale et le Sénat. Ghada Hatem a été associée dès l'origine à cette proposition de loi, et a largement contribué à son adoption. Elle a notamment été auditionnée par le Comité Consultatif National d'Éthique.

Une proposition de loi (PPL) pour inscrire l'IVG dans la Constitution

Dans le cadre des auditions menées pour l'inscription de l'IVG dans la Constitution, Ghada Hatem est auditionnée à l'Assemblée nationale ; elle rappelle à cette occasion que si la constitutionnalisation est importante, sa principale source d'inquiétude reste l'accès à l'IVG.

Pour la mise en œuvre de la loi de 2001

L'équipe de l'Unité de soins intervient, depuis sa création, dans les collèges et lycées du département de Seine-Saint-Denis, pour des séances d'éducation à la vie affective et sexuelle. La Maison des femmes a souhaité étendre ce dispositif à l'ensemble des Maisons des femmes ReStart, et travaillé avec le ministère de l'Éducation nationale pour aboutir à une convention cadre, signée le 8 mars.

Le prix Simone de Beauvoir

Au nom de toute l'équipe, Ghada Hatem reçoit le « prix Simone de Beauvoir pour la liberté des femmes », en reconnaissance de son action en leur faveur.

> Pour en savoir plus, rendez-vous page 12 du rapport de l'Unité de soins.

UN DESSIN DE PLANTU SOUTIENT LA TRIBUNE DE LA MAISON DES FEMMES EN FAVEUR DE L'ALLONGEMENT DU DÉLAI LÉGAL D'ACCÈS À L'IVG.

En 2020, une tribune en faveur du renforcement de l'accès à l'IVG

La pandémie, avec les difficultés d'accès à l'IVG qu'elle imposait, avait été pour l'équipe l'occasion d'initier, en 2020, une tribune largement relayée en faveur de ce droit, notamment en ce qui concerne les découvertes tardives de grossesse dans des situations psychosociales préoccupantes.

> L'an 1 de Mon Palier

Afin de compléter son offre de soins et de sécuriser le parcours des victimes, La Maison des femmes de Saint-Denis a ouvert en 2021 un lieu d'hébergement pour ses jeunes patientes âgées de 18 à 25 ans, sans enfant à charge. En 2022, il héberge 28 jeunes femmes.

Une reconnaissance officielle

L'Association obtient un agrément auprès de la Direction régionale et interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (Drihl) pour son financement, qui vient compléter le soutien des mécènes.

Un changement de site pour un meilleur accueil

La cohabitation avec un public mixte sur le même site contraint Mon Palier à quitter le 18e arrondissement en juin. Les résidentes sont hébergées dans un Apparthotel, puis déménagent en septembre dans un site plus adapté, à Bagnolet, qui offre 24 places en hébergement partagé, avec deux places réservées à des hébergements d'urgence.

La structuration de Mon Palier se précise, en cinq axes

1. Garantir un hébergement sécurisé.
2. Répondre aux besoins primaires des résidentes.
3. Assurer une prise en charge médicale et psychologique.
4. Offrir un accompagnement socio-éducatif renforcé par une équipe éducative formée.
5. Accompagner vers l'autonomie.

MON PALIER – CENTRE D'HÉBERGEMENT DE LA MAISON DES FEMMES DE SAINT-DENIS

28 jeunes femmes ont été hébergées au sein du CHU MON PALIER

16 jeunes femmes ont vu leur contrat de séjour renouvelé

12 jeunes femmes sont sorties du dispositif

Bilan de la première année de fonctionnement

« Permettre à ces jeunes femmes d'accéder au soin, à la formation ou à l'insertion professionnelle, à la culture, dans un environnement sécurisé et sécurisant constitue un palier essentiel vers la sortie des violences et l'autonomie. »

Anne-Charlotte Jelty, directrice de Mon Palier

LA FÉMINISTHÈQUE (BIBLIOTHÈQUE FÉMINISTE) DE MON PALIER

> Perspectives 2023

> Intégrer 15 nouvelles Maisons des femmes dans le collectif ReStart

Le maillage territorial par des structures dédiées à la santé des femmes victimes de violences est une priorité. Le collectif ReStart s'engage à soutenir et accompagner 15 nouvelles Maisons des femmes organisées sur le modèle de Saint-Denis et adossées à des établissements de santé.
Ce maillage doit tenir compte des spécificités de chaque territoire, et une réflexion doit être menée avec la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS) concernant les zones rurales et les zones de déserts médicaux.

> Actualiser le Manuel Qualité général pour aider les nouvelles structures à organiser leur projet grâce à des procédures et protocoles partagés

La plupart des structures qui s'engagent dans la création d'une Maison des femmes souhaitent disposer de documents et de procédures. L'Association s'est engagée dans une refonte complète de son Manuel d'Assurance Qualité en tenant compte des étapes traversées, des multiples essais/erreurs et réorganisations qui ont jalonné son déploiement.

> Obtenir du ministère de la Santé un financement dédié à la prise en charge du psycho-trauma pour chaque patiente

La prise en charge du pscyho-traumatisme par des psychologues en établissement de santé ne bénéficie d'aucun financement dédié. Or elle représente une part importante des dépenses en termes de ressources humaines. Le collectif souhaite porter cette question auprès du ministère de la Santé, afin qu'un forfait de dix séances soit financé pour toute patiente prise en charge dans chacune de nos structures.

> Développer le Club des mécènes

Comme le soutien de l'État risque de ne jamais être à la hauteur de l'ensemble des besoins et enjeux, nous souhaitons développer le Club des mécènes ReStart et mieux coordonner son action afin de renforcer la capacité de soutien à l'essaimage de notre modèle.

« L'ART CALMAIT LE CHAOS QUI AGITAIT MON ÂME ET FOURNISSAIT UNE STRUCTURE ORGANIQUE À MA VIE ».
NIKI DE SAINT PHALLE, ARTISTE PROTÉIFORME, NE S'EST JAMAIS VRAIMENT REMISE DE L'INCESTE QUE LUI A FAIT SUBIR SON PÈRE À 11 ANS. CETTE STATUE INSPIRÉE DE SES NANAS EST POUR NOUS EMBLÉMATIQUE DE NOTRE ACTION. ELLE EST OFFERTE À CHAQUE NOUVELLE MAISON DES FEMMES QUI INTÈGRE LE COLLECTIF RESTART.

Photo tirée de la série *Danse* © Alice Murillo

> L'engagement de nos partenaires

Notre financement atypique permet d'engager de nombreux partenaires dans le développement, l'essaimage et la pérennisation de notre modèle. À nos côtés, partenaires institutionnels et acteurs privés agissent en complémentarité dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

Notre ADN : un financement public / privé

LES PARTENAIRES PUBLICS

Acteurs publics du territoire, administrations européenne et centrale soutiennent aussi bien notre fonctionnement à travers des financements pérennes que des projets de développement.

L'ACADÉMIE DES MÉCÈNES

Entreprises et fondations engagées à nos côtés de façon pluriannuelle, et pour certaines depuis la création de La Maison des femmes.

338 000€
C'est le montant équivalant aux contributions volontaires en nature : mécénat de compétences, bénévolat et dons matériels.
Un merci tout particulier aux partenaires qui ont contribué à la soirée *Good Girl...!* Chaillot - Théâtre national de la Danse, L'AgenceRP, Causette, Cinétévé, l'INA, OpinionWay.

La dynamique des entreprises

LES ENGAGÉS SOLIDAIRES

Ils nous soutiennent ponctuellement ou depuis plusieurs années via des modalités de dons diverses : produits-partage, arrondis, collecte auprès des salariés ou à l'occasion d'un événement marquant.

LES VOLONTAIRES SOLIDAIRES

Ils nous rejoignent en 2022 ou nous soutiennent à l'occasion d'opérations solidaires ponctuelles.

Les dons individuels

LA TRIBU

En 2022, 1 164 donateurs et donatrices nous soutiennent.
Cette tribu engagée, mobilisée a permis de collecter 183 382 €.
Merci à ceux qui nous rejoignent et à nos fidèles soutiens.

NFT et philanthropie
Nous recevons notre premier don en cryptomonnaie, grâce au collectif Code Green, à notre marraine Inna Modja et à l'artiste Marco Conti Sikic.

1, chemin du Moulin Basset - 93200 Saint-Denis
01 42 35 61 28
www.lamaisondesfemmes.fr

Groupement Hospitalier de Territoire
Saint-Denis Gonesse
Plaine de France

Centre Hospitalier de Saint-Denis